

# « Le partage salarial progresse »

Le Groupement d'employeurs nord Deux-Sèvres, créé en 2011, a une évolution constante, avec 40 équivalents temps plein.

Michel FRADIN  
bressuire@courrier-ouest.com

Des entreprises s'adressent à des groupements d'employeurs pour gagner en souplesse, pérenniser leur effectif. Dans le Bocage, le GEN 79 se développe depuis cinq ans.

Lionel Marquois, directeur, évoque son activité.

**Le GEN 79 a opté pour le partage salarial. De quoi s'agit-il ?**

**Lionel Marquois :** « Le salarié, employé en Contrat à durée indéterminée par le GEN 79, est partagé entre plusieurs entreprises du secteur de la menuiserie industrielle ou de la métallurgie. Le GEN 79 peut servir aussi de tremplin. Au bout d'un moment, une entreprise adhérente a la possibilité d'embaucher directement un salarié. Ce n'est pas gênant pour le groupement d'employeurs. Il en a fait le choix ».

**Vous vous êtes lancés en 2011. Le bilan général est-il positif ?**

« C'était une bonne idée car elle vient de chefs d'entreprise. Ils sont aujourd'hui soixante, installés dans un rayon de 15 km autour de Bressuire, et ils pilotent toujours le GEN 79. Directement concernés, ils connaissent le sujet. Leur motivation est de pouvoir stabiliser et pérenniser leur effectif ».

**Comment est perçu le partage salarial ?**

« Syndicalement ? On nous reproche parfois d'utiliser un nouveau moyen pour exploiter des personnes, d'augmenter le nombre de situations précaires. Je n'ai pas le sentiment d'exploiter qui que ce soit. La souplesse du système n'est pas imposée, elle est choisie. Le partage salarial convient totalement à des personnes, souvent jeunes, qui ont une culture du zapping et qui ne souhaitent pas travailler uniquement pour une seule entreprise... Le message du partage salarial est de plus en plus entendu.



Les salariés du Groupement d'employeurs nord Deux-Sèvres ont signé un Contrat à durée indéterminée. Ses adhérents sont essentiellement dans le Bocage. Archives CO.

Nos partenaires principaux sont Pôle emploi et la Mission locale.

**De quel effectif disposez-vous ?**

« Le partage salarial progresse de manière régulière. Aujourd'hui, nous avons 40 équivalents temps plein ».

**Quels sont les profils ?**

« La moyenne d'âge est de 34 ans et 78 % sont des hommes. Ils sont

généralement diplômés, avec au minimum un bac pro et ils ont la possibilité de monter en compétences. La formation est alors déterminante. Et c'est une étape obligatoire pour le GEN 79 s'il veut conserver une certaine adaptabilité de ses salariés. Nous avons un partenariat intense avec les organismes de formation ».

**Y a-t-il des métiers qui manquent de bras ?**

« Tout ce qui est lié à la maintenance recrute actuellement et pour encore trois ou quatre ans, en raison d'une génération de salariés qui arrive à la retraite. On peut considérer qu'une quinzaine de postes s'ouvriront progressivement sur notre territoire ».

**En terme d'activités, comment s'annoncent les prochains mois ?**

« Le début de l'année 2016 a été un peu compliqué. L'année 2017 s'annonce plutôt bonne ».

## Le groupe Rouger, convaincu par la formule

Codirigeant du groupe Rouger, dont le siège est situé à Cerizay, Yoann Rouger ne voit que des avantages au Groupement d'employeurs, qu'il contribue à faire vivre presque constamment.

Le groupe Rouger est un adhérent de la première heure du groupement d'employeurs. « La démarche, lorsqu'elle a été présentée, nous a intéressés. Notre préoccupation première n'est pas le travail (NDLR : le groupe

Rouger est en constant développement, avec notamment une extension de son site cerizéen cette année), mais la gestion des compétences, le recrutement et la formation », insiste-t-il. Le concept permet précisément de trouver des solutions concrètes.

**Vecteur de « solidarité »**

Lors du lancement du groupement, en 2011, « nous étions moins structurés qu'aujourd'hui, dans l'informatique, la sécurité, l'environnement » se souvient Yoann Rouger. Le recours à cette formule a permis à ses activités de franchir des paliers, dans la structuration de l'activité. « L'emploi partagé a permis de diffuser ces compétences, dans nos sociétés. En répartissant les charges sur trois ou quatre entités, on peut financer ce poste quitte, ensuite, à recruter un employé définitivement, sur ces mêmes compétences. »

Ce concept, qui offre évidemment des solutions en cas de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, est aussi un vecteur de « solidarité », entre les entreprises. Jusqu'à présent, le groupe Rouger a « quasiment toujours eu quelqu'un de ce profil », dans ses effectifs. « Trois personnes entrées dans l'entreprise par cet intermédiaire figurent désormais parmi nos salariés. » Ce groupement d'employeurs est aussi, parfois, source de passerelles.

## A SAVOIR

### L'effet de la crise de 2008...

« Le GEN 79 (Groupement d'employeurs nord Deux-Sèvres) a été créé en 2011. Le déclencheur a été la crise de 2008. La baisse d'activités a entraîné une fuite des compétences. Les acteurs économiques ont réfléchi alors à comment les garder », explique Lionel Marquois, directeur du GEN 79.

Le GEN 79 est né de l'initiative de chefs d'entreprise. « Au départ, l'Etat et la Région ont mis un peu d'huile dans les rouages. Les aides ont été très dégressives. Aujourd'hui, le financement est assuré par l'adhésion des entreprises », poursuit-il.



Yoann Rouger, codirigeant du groupe Rouger, dont le siège est à Cerizay.



Lionel Marquois, directeur du GEN 79 et Fanny Grima, assistante ressources humaines, disposent d'un effectif de 40 équivalents temps plein. Leurs bureaux sont installés à côté de la Maison de l'emploi, à Bressuire.